

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 15 juillet 2025 à 10h15 à Nyons**

*Le Conseil communautaire, convoqué le 2 juillet 2025 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil à l'annexe de la CCBDP à Buis-les-Baronnies pour la séance du 8 juillet 2025.*

*Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour la réunion du 8 juillet 2025, le Conseil communautaire a été convoqué une nouvelle fois pour une séance le 15 juillet 2025 dans la salle du Conseil à Nyons. Le Conseil communautaire a alors pu délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.*

**Secrétaire de séance :** Madame Fabienne BARBANSON

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 96

**Nombre de voix délibératives :** 37

**Etaient présents : 31 (dont 1 suppléant)**

DAYRE Thierry, GREGOIRE Michel, BAS Claude, NICOLAS Alain, RICHARD Eric, BERNARD Sébastien, MONPEYSSEN Jean-Jacques, RUYSSCHAERT Christelle, PEYRON Roland, ROCHAS Pascale, GARCIA Jean, LAGET Jean-Michel, DECONINCK Stéphane, MACIPE Nadia, ARMAND Marie-Noëlle, BARBANSON Fabienne, BERGER-SABATIER Martine, BOMPARD Marc, BOTTINI Monique, CARRERE Christian, COMBES Pierre, FERNANDES José, GIELLY Patricia, LANTHEAUME Pascal, LEDESERT Philippe, MONGE Alain, PENIGAUT Alexandre, PUSTOCH Alan, SOMAGLINO Claude, THIRIOT Christian, CHAPPON Gérard

**Etaient absents ou excusés : 60**

ACHAT Ginès, BALDUCHI Monique, BOMPARD Jérôme, BONNEFOY Martial, BONTOUX Géraud, BOREL Sylvie, BREDY Muriel, CAHN Philippe, CHAREYRE Laurent, CHARRASSE Daniel, CHAUDET Laurence, CHAUVET Véronique, CIRER-METHEL Pascal, CLEMENT Rémy, CLEMENT Augustin, CONIL Denis, CORNILLAC Christian, DONZE André, DUC Brigitte, DUPOUX Sébastien, ESTEVE Lionel, FAREL Annelise, FEUILLAS Annie, FOUGERAS Lionel, FRACHINOUS Alain, GARNERO Sylvie, GAUTHIER Eliane, GILLET Didier, GIREN Didier, GRAS Jean-Claude, GREGOIRE Jean-Luc, GRONCHI Yoann, GROSS François, HAIM Juliette, HAMARD Marc, LABROT Alain, LAFFITTE Didier, LAURENT Marie-Christine, LOUPIAS Aurélie, LYOBARD Eric, MATHIEU André, MORIN Gilbert, NICOLAS Jean-Louis, NIVON Jacques, PELACUER Jean-Marc, PEZ Gérard, PILOZ Odile, POUYET Stéphanie, QUARLIN Mireille, RAVOUX Gilles, ROUSSELLE Didier, ROUSSIN Christine, ROUSTAN Sébastien, ROUX Serge, TACUSSEL Odile, TATONI Thierry, TEULADE Christian, TREMORI Michel, TRUPHEMUS Gérard, VIARSAC Roger

**Excusés ayant donné procuration : 6**

SALIN Olivier donne procuration à PENIGAUT Alexandre, AMOURDEDIEU Aurore donne procuration à COMBES Pierre, BOUNIN Florence donne procuration à BOTTINI Monique, CHAMBON Claude donne procuration à GARCIA Jean, MONIER Marie-Pierre donne procuration à DAYRE Thierry, TEISSEYRE Isabelle donne procuration à LANTHEAUME Pascal

Economie – Agriculture – Artisanat – Commerce - ZAE

Rapporteur : Jean-Jacques MONPEYSEN

## Agriculture

### **119-2025 Attribution d'une subvention à l'association Solidarité Paysans Drôme-Ardèche**

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale ;

**Considérant** que L'association « Solidarité paysans » accompagne, depuis de nombreuses années, les agriculteurs en difficulté dans l'ensemble de leurs démarches (accompagnement financier, juridique, technique et social).

En 2024, l'association a accompagné 18 exploitations en difficulté sur le territoire de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (dont 3 nouvelles situations) et plus précisément dans les communes de Condorcet, Mirabel-aux-Baronnies, Vers-sur-Méouge, Nyons (3 situations), Buis-les-Baronnies, La-Roche-sur-le-Buis (2 situations), Le-Poët-Sigillat, Mérindol-les-Oliviers, Eygaliers, Eygalayes, Vinsobres, Plaisians, Sainte-Jalle, Montauban-sur-l'Ouvèze et Venterol.

Les fermes accompagnées en 2024 étaient majoritairement des fermes de production végétale (12) et l'élevage (4). Les secteurs les plus touchés sont la viticulture, l'élevage caprins-ovins et l'arboriculture. Elles représentent 25,5 ETP au total.

L'association intervient auprès des agriculteurs rencontrant des difficultés variées, telles que, pour 2024 :

- des procédures en cours pour le traitement de la dette via une conciliation ou un redressement judiciaire ou une liquidation judiciaire (11 situations) ;
- des questions d'investissement ou de financement freinant le développement de l'exploitation et débouchant sur un accompagnement de gestion économique et de traitement de la dette (1 situation) ;
- des problèmes de gestion administrative entraînant une nécessaire mise à jour administrative et comptable (4 situations) ;
- des difficultés liées à la structure inadaptée de l'exploitation (5 situations) ;
- une conjoncture économique défavorable entraînant un réajustement dans la conduite de l'exploitation ou les débouchés commerciaux (3 situations) ;
- des problèmes de santé dont le surmenage, l'épuisement professionnel ou des addictions (3 situations) ;
- des problèmes techniques agricoles, notamment en élevage, avec la protection des troupeaux face à la prédation ;
- un problème juridique lié à une situation de conflit et de procédures diverses (1 situation).

Compte tenu de ces éléments, il est proposé d'apporter un soutien à cette association en lui attribuant une subvention à hauteur de 3 825 € pour l'exercice 2025.

Cette subvention permettra à l'association de continuer à faire face aux frais de personnel, aux déplacements des bénévoles comme des salariés et permettra également de poursuivre ce suivi de proximité.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote  
décide**

**POUR : 37**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**D'APPROUVER** l'attribution d'une subvention de 3 825 € pour l'association Solidarité Paysans Drôme Ardèche pour l'exercice 2025 ;

**DE MANDATER** le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Transmission en préfecture le : 21/07/2025

Mise en ligne le : 21/07/2025

Ampliation à :

La Secrétaire de séance,  
Fabienne BARBANSON



Le Président,  
Thierry DAYRE

